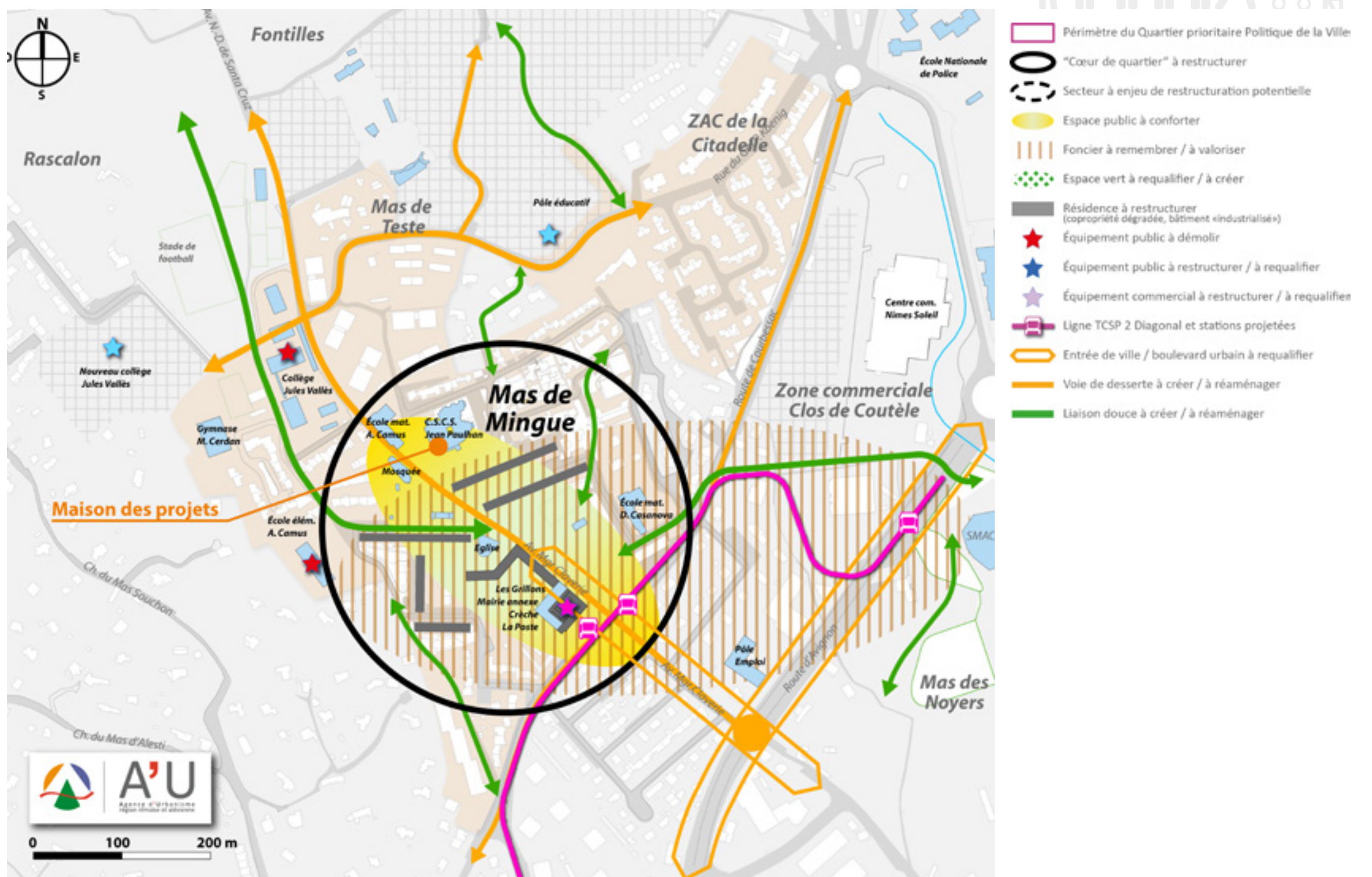




## Une ambition

Engager le renouvellement urbain en recréant un cœur de quartier, bien équipé et facilement accessible, desservi vers la ville par des axes structurants notamment les transports en commun grâce à la ligne 2 du TCSP Est Ouest Diagonal, tout en valorisant les atouts paysagers naturels.



## 3 axes d'orientations stratégiques :

### Structurer les quartiers à partir d'axes et de lieux fédérateurs

- Poursuivre l'ouverture des quartiers sur la ville par une réorganisation des rues et de leurs accès,
- Aménager des espaces publics accessibles et sûrs, structurants (place des Grillons, parvis du CSCS Jean Paulhan) et de proximité (squares, jardins).
- Favoriser la mobilité durable des habitants et l'usage des modes de déplacement alternatifs à la voiture (transports collectifs dont le TCSP, vélo et marche).

### Renforcer la mixité et l'attractivité des quartiers

- Diversifier le parc d'habitation en réalisant des opérations de construction de logements privés de taille et de situation géographique adaptées,
- Poursuivre l'amélioration du parc existant public et privé,
- Développer les activités économiques,
- Conforter et adapter les équipements publics aux besoins des habitants, les services à la population et les structures commerciales en s'appuyant sur les projets déjà engagés (collège Jules Vallès, pôle éducatif du Mas de Teste),
- Restructurer le centre commercial des Grillons, en lien avec le réaménagement de la route de Courbessac, la relocalisation du marché hebdomadaire et la redynamisation de la zone d'activités du Clos de Coutèle.

### Inscrire les quartiers dans la transition énergétique avec une exigence de qualité environnementale

- Renforcer la dimension paysagère et écologique du quartier, notamment les liens des « garrigues à la plaine » (trame verte et bleue des « 3 Vallats », continuité des espaces verts, plantations d'alignement d'arbres...),
- Prendre en compte le risque d'inondation dans les aménagements et en réduisant le nombre d'habitants situés en zone d'aléa fort à très fort du PPRI,
- Limiter l'exposition des habitants aux nuisances sonores et aux pollutions (« apaisement » du boulevard Allende),
- Favoriser la construction durable et la maîtrise des énergies,

## Co-construire avec les habitants pour élaborer et mettre en œuvre le projet urbain

### 1ère étape :

#### Des bureaux d'étude spécialisés accompagnent la Ville et l'Agglomération pour :

- engager la concertation avec les habitants, les institutions et acteurs locaux afin d'analyser le fonctionnement et les usages des quartiers et identifier les attentes pour modifier durablement la vie de ces quartiers.
- proposer des scénarios d'aménagement puis définir un plan guide et un programme d'actions,
- Etablir la convention du NPNRU de Nîmes Métropole, qui sera signée fin 2018 par l'ensemble des partenaires du projet (ANRU, Etat, collectivités locales, bailleurs sociaux) validant le projet de chaque quartier.

### 2ème étape :

#### mise en œuvre du projet de renouvellement urbain à horizon 2018-2028.